

VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ

SEANCE DU VINGT SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Léo KANNY, Monsieur GUEHERY Francis, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Michel LEICK, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur SCHALLER Michel, Madame Valérie BOHR, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT

Etaient absents et excusés : Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, Monsieur Clément CONROUX, Conseiller Municipal

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur Romuald DUDA, adjoint au Maire, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT, Monsieur Farès CHABI, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Madame Virginie GELLENONCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI

Secrétaire de séance : Virginie Gellenoncourt

POINT 2021-26- Demande d'adhésion des communes de LORRY-MARDIGNY et de RONCOURT à Metz Métropole

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 23 novembre 2020 approuvant la demande d'adhésion de la commune de Lorry-Mardigny à Metz Métropole,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 23 novembre 2020 approuvant la demande d'adhésion de la commune de Roncourt à Metz Métropole,
VU les études d'impact présentant une estimation des incidences de l'opération sur les ressources et les charges ainsi que sur le personnel des communes et établissements publics de coopération intercommunale concernés,
VU la notification par courrier de Monsieur le Président de Metz Métropole en date du 16 mars 2021,

CONSIDERANT que la demande d'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et de Roncourt à Metz Métropole est subordonnée à l'accord du Conseil Municipal dans les conditions de création de l'établissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** des études d'impact,
- **APPROUVE** la demande d'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et de Roncourt à Metz Métropole,

Approuvé à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 27/04/2021



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.